



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



AGRICULTURE ET PECHE

ROYAUME-UNI, IRLANDE ET PAYS-BAS

UNE PUBLIATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LONDRES

N°20 – mai 2023

SOMMAIRE

**Zoom :**

**Le *Target Operating Model* appliqué aux exportations européennes à partir d'octobre 2023**

- Le gouvernement britannique a publié son nouveau modèle de contrôles des produits aux frontières. Annoncé initialement pour l'automne 2022, sa publication avait été reportée à plusieurs reprises.

**ROYAUME-UNI**

- Poursuite de l'inflation des prix alimentaires et augmentation des faillites pour les entreprises agroalimentaires
- Selon la *Food and Drink Federation*, les exportations britanniques de produits alimentaires et boissons ont atteint un niveau record en 2022.
- Entrée en vigueur du nouveau système de taxation des alcools le 1<sup>er</sup> août 2023
- Le gouvernement britannique s'engage vers une plus grande réglementation des contrats porcins.
- Levée des mesures de confinement pour la grippe aviaire
- Adoption du projet de loi sur les nouvelles techniques d'édition génomiques
- Soutien du gouvernement pour développer une méthodologie harmonisée de mesure des émissions des exploitations agricoles
- A la suite de la consultation menée en 2022, le DEFRA annonce la désignation d'ici au 6 juillet 2023 de trois premières aires marines hautement protégée (HPMA).
- Le Royaume-Uni conclut les négociations pour rejoindre le partenariat transpacifique (CPTPP).

**IRLANDE**

- L'inflation des prix alimentaires atteint plus de 16% sur un an.
- Selon une étude du *Teagasc*, la hausse du coût des intrants pourrait conduire à diminuer de 7% la production de légumes de plein champ.
- Forte augmentation des exportations de veaux par rapport à l'an dernier

- L'*Irish Farmers' Association* estime que les prix des engrais sont trop élevés en Irlande.
- Nouvelles mesures de soutien aux filières bovines allaitante et laitière
- Lancement d'un nouveau programme de soutien et de promotion de l'agriculture biologique
- 3,1 M€ d'euros pour le secteur des pommes de terre
- Réouverture pour 2023 du dispositif d'adaptation de la pêche côtière au contexte post Brexit
- Les représentants agricoles irlandais saluent la conclusion des discussions entre l'Union européenne et le Royaume-Uni sur le cadre de Windsor.

## PAYS-BAS

- Signature d'un pacte d'innovation incluant la thématique de la transition alimentaire et d'un accord de coopération de recherche sur la pêche à l'occasion de la visite du Président Macron aux Pays-Bas les 11 et 12 avril
- En avril, l'inflation annuelle sur les produits agroalimentaires a atteint 13,3%.
- Le parti « Mouvement agriculteurs citoyens » (*BoerBurgerBewering* – BBB) sort vainqueur des élections provinciales néerlandaises du 15 mars.
- Désignation d'un nouveau Président de la concertation sur le nouvel accord agricole
- Un laboratoire néerlandais teste avec succès deux nouveaux vaccins contre la grippe aviaire
- Le ministre Adema fait le point sur la politique de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- L'association des pêcheurs néerlandais a transmis ses observations dans le cadre de la consultation britannique sur les aires marines protégées :
- Les syndicats agricoles LTO Nederland et ZLTO confirment leur coopération avec l'Ukraine en signant un protocole d'accord :

# Zoom : Le *Target Operating Model* appliqué aux exportations européennes à partir d'octobre 2023

Le gouvernement britannique a publié son nouveau modèle de contrôles des produits aux frontières. Annoncé initialement pour l'automne 2022, sa publication avait été reportée à plusieurs reprises.

Le document, publié le 5 avril, est disponible [ici](#).

Cette publication est le point de départ d'une période de consultations de six semaines (**jusqu'au 15 mai**) au cours de laquelle les Britanniques souhaitent recueillir les retours de toutes les parties prenantes ([lien](#) de la consultation si vous souhaitez contribuer). Le *Target Operating Model* (TOM) introduit notamment une catégorisation des produits (risques faible / moyen / élevé), basée sur le type de produits et sur la provenance, et qui donneront lieu à des exigences et contrôles sanitaires et phytosanitaires différents. Les pays de l'Union européenne (UE) seront traités de façon identique.

Echéances de déploiement des contrôles pour les exportations en provenance de l'UE :

- **31 octobre 2023** - introduction de la **certification sanitaire** sur les importations de produits animaux et végétaux à risque moyen (les végétaux à haut risque et animaux vivants étant déjà soumis à cette exigence).
- **31 janvier 2024** - introduction de **contrôles documentaires et de contrôles d'identité et physiques à la frontière**. Les animaux vivants seront cependant toujours contrôlés à destination, dans l'attente d'infrastructures dédiées de contrôles aux frontières.
- **31 octobre 2024** – Entrée en vigueur des **déclarations de sûreté et de sécurité** pour les importations de l'UE.

Catégories de risque :

Le 28 avril, le gouvernement britannique a complété le TOM avec la publication des détails des différents produits couverts par les 3 catégories de risque pour l'UE :

- Pour consulter les catégories de risque TOM pour les plantes et les produits végétaux : [ici](#).

- Pour consulter les catégories de risque TOM pour les animaux et les produits d'origine animale : [ici](#).

Par ailleurs, de nouveaux modèles de certificats sanitaires ont été publiés, les exigences sanitaires ne sont pas modifiées mais le format est différent. Ces nouveaux modèles sont disponibles [ici](#).

## ROYAUME-UNI

### Poursuite de l'inflation des prix alimentaires et augmentation des faillites pour les entreprises agroalimentaires

Les prix des denrées alimentaires ont bondi au rythme le plus rapide en plus de 45 ans en mars selon de nouveaux chiffres de l'*Office for National Statistics* (ONS). Le taux d'inflation annuel dans la catégorie des aliments et des boissons non alcoolisées s'est établi à 19,1 % en mars 2023, en hausse par rapport à 18 % en février. Entre mars 2022 et 2023, on note : huile d'olive et cheddar : +49% ; lait : +40%, sucre : +32% ; œufs : + 28% ; poulet : +25% ; pain : +21%.

Dans le même temps, les faillites dans le secteur de la fabrication de produits alimentaires et de boissons auraient fortement augmenté au cours de l'année écoulée : selon une étude du cabinet de services financiers Mazars, les faillites de fabricants ont fait un bond de plus de 250 % au cours de l'année qui s'est achevée le 31 janvier 2023, 143 entreprises étant concernées, contre seulement 39 au cours des 12 mois précédents.

### Selon la *Food and Drink Federation*, les exportations britanniques de produits alimentaires et boissons ont atteint un niveau record en 2022.

Dans son [rapport sur le commerce](#) 2022, la FDF indique que la plupart des catégories dépassent désormais les niveaux d'avant la pandémie pour atteindre le chiffre record de 24,8 Mds£. Les

exportations vers l'Europe ont augmenté de 22 % sur un an pour atteindre 13,7 Mds£, alors que celles vers les pays tiers ont franchi pour la première fois la barre des 10 Mds£ à 11,1 Mds£. Si l'inflation des produits agricoles a joué un rôle dans l'augmentation de la valeur des exportations britanniques, la FDF souligne que la plupart des catégories de produits ont également connu une forte croissance en volume au cours des 12 derniers mois. Le chocolat reste le premier produit d'exportation alimentaire du Royaume-Uni, avec une valeur de 824 M£, mais la FDF note la croissance rapide du fromage qui pourrait le dépasser dès l'an prochain.

### Entrée en vigueur du nouveau système de taxation des alcools le 1<sup>er</sup> août 2023

Ce nouveau système repose sur le principe d'une taxation progressive de l'alcool en fonction du titre alcoométrique, bien que des différences subsistent pour certains types d'alcool ayant le même titre d'alcool (le cidre sera taxé à un taux inférieur à celui des autres boissons titrant entre 3,5 % et 8,4 %). Cette taxation couvre tous les produits alcoolisés produits ou importés au Royaume-Uni. A noter en particulier :

- les modifications des droits d'accises favorisent globalement les bières et les cidres par rapport aux vins fortifiés et au whisky.
- pour les vins titrants entre 11,5% et 14,5%, une période d'adaptation est prévue jusqu'au 1er février 2025 (taxation à 12,5 degrés d'alcool) ;
- pour soutenir les pubs, le gouvernement a annoncé des remises supplémentaires sur les droits d'accises : de 5 % à 9,2 % pour la bière et le cidre et de 20 % à 23 % pour le vin, les autres

produits fermentés (vin fabriqué antérieurement) et les spiritueux admissibles.

Plus de détails [ici](#), ainsi que sur le [site](#) du parlement.

## Le gouvernement britannique s'engage vers une plus grande réglementation des contrats porcins.

Annoncée le 6 avril, cette nouvelle réglementation, qui fait suite à une consultation publique organisée l'an dernier, doit permettre selon le DEFRA, d'apporter de la stabilité et de la sécurité à la chaîne d'approvisionnement porcine. Le gouvernement prévoit de rendre obligatoires des contrats écrits et de renforcer la collecte et le partage de données tout au long de la chaîne d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne la transparence des prix de gros et le nombre d'abattages nationaux. La consultation a également révélé les préoccupations des producteurs de porcs concernant la consolidation du marché dans le secteur de la transformation. En réponse, le gouvernement partagera avec l'Autorité de la concurrence et des marchés les conclusions de la consultation.

## Levée des mesures de confinement pour la grippe aviaire

Le DEFRA a annoncé la levée des mesures de confinement des volailles à partir du 18 avril. Les détenteurs d'oiseaux doivent cependant maintenir des normes de biosécurité strictes. Alors que le pays est soumis à une pénurie d'œufs dans les supermarchés notamment, le DEFRA précise que cette décision signifie qu'à partir du

18 avril, les œufs pondus par des poules ayant accès à des aires de parcours extérieurs pourront à nouveau être commercialisés sous l'appellation « œufs de poules élevées en plein air ».

## Adoption du projet de loi sur les nouvelles techniques d'édition génomiques

Le 23 mars, le [projet de loi sur la technologie génétique](#) (sélection de précision) a été formellement adopté. Le projet avait été déposé devant le parlement en mai 2022. Cette nouvelle loi crée un cadre réglementaire dédié à l'édition génomique, distinct des OGM. Le projet n'est valable que pour l'Angleterre mais au titre de la loi sur le marché intérieur, les produits anglais pourront circuler librement dans le pays. Elle introduit deux systèmes de notification, l'un pour les organismes cultivés grâce à des techniques de précision utilisées à des fins de recherche et l'autre à des fins de commercialisation. Les informations recueillies seront publiées dans un registre public. Elle prévoit également la possibilité d'adopter des règlements secondaires pour l'utilisation des techniques de sélection chez les animaux. L'édition génomique dans le domaine animal ne pourra pas intervenir avant la création de ce cadre réglementaire.

## Soutien du gouvernement pour développer une méthodologie harmonisée de mesure des émissions des exploitations agricoles

Fin mars, le DEFRA a annoncé, dans le cadre de son plan de croissance zéro émission nette, s'engager à développer une nouvelle approche

harmonisée pour mesurer les émissions des exploitations agricoles. En développant une méthodologie harmonisée et en définissant des moyens de mesures pour les agriculteurs d'ici 2024, le gouvernement veut aider le secteur agricole à réduire les émissions tout au long de la chaîne d'approvisionnement - y compris celles provenant du bétail, de la gestion des nutriments et de l'équipement agricole. Selon le gouvernement, cette nouvelle méthodologie permettra aux agriculteurs d'accéder plus facilement au financement du secteur privé.

**A la suite de la consultation menée en 2022, le DEFRA annonce la désignation d'ici au 6 juillet 2023 de trois premières aires marines hautement protégée (HPMA).**

Dans un [communiqué](#) publié le 28 février dernier, le DEFRA indique que les 3 sites retenus sont *Allonby Bay* (mer d'Irlande), *Dolphin Head* (Manche orientale) et *North East of Farnes Deep* (mer du Nord septentrionale), avec des modifications de certaines délimitations exactes des sites à la suite de la consultation. Sur ces sites, toutes les activités de pêche seront interdites. En revanche, « après un examen plus approfondi des impacts socio-économiques » le DEFRA indique que les deux autres sites proposés lors de la consultation (*Lindisfarne* et *Inner Silver Pit South*) ne feront pas l'objet d'une désignation. D'autres sites devraient par la suite être étudiés et toute option future fera également l'objet d'une consultation.

**Le Royaume-Uni conclut les négociations pour rejoindre le partenariat transpacifique (CPTPP).**

La [conclusion](#) des négociations d'adhésion devrait permettre au Royaume-Uni de rejoindre d'ici la fin d'année le bloc de 11 pays. Si le détail des concessions et des gains britanniques n'est pas encore connu, les gains macroéconomiques de cet accord devraient rester très modestes (+0,08% de PIB à horizon de 10 ans, selon le gouvernement). En première réaction, la *National Farmers' Union* (NFU) s'est réjouie du fait que le gouvernement indique avoir maintenu son engagement en faveur des normes de sécurité alimentaire britanniques. Le syndicat agricole avait régulièrement rappelé sa ligne rouge absolue de ne pas permettre l'importation d'aliments produits selon des pratiques illégales au Royaume-Uni, citant en particulier l'utilisation d'hormones dans la production de bœuf et de porc et la décontamination chimique des carcasses.

## IRLANDE

### L'inflation des prix alimentaires atteint plus de 16% sur un an.

En mars 2023, le coût des produits alimentaires en Irlande a augmenté de plus de 16 % (en glissement annuel), le taux d'inflation dans les supermarchés irlandais atteignant aujourd'hui le niveau le plus élevé jamais enregistré par Kantar. Le sucre (+30,8%), le poisson congelé (26,9%), le lait frais (+26,8%), les œufs (+22,9%) et le beurre (+22,2) ont été marqués par les plus fortes augmentations des prix entre février 2022 et février 2023. A l'exception du sucre, ces denrées alimentaires sont majoritairement produites en Irlande. Le directeur de *Food Drink Ireland* (la confédération des entreprises et des employeurs du secteur agro-alimentaire) a déclaré qu'il y avait des « signes d'assouplissement de l'inflation, mais que l'avenir restait difficile pour les producteurs ».

Selon une étude du *Teagasc*, la hausse du coût des intrants pourrait conduire à diminuer de 7% la production de légumes de plein champ.

Le [rapport](#) de l'institut de recherche irlandais indique que la réalisation d'une marge sur les coûts continue d'être difficile pour de nombreuses entreprises horticoles, malgré certaines augmentations des prix à la vente en 2022. *Teagasc* estime que la superficie de production de légumes de plein champ diminuera de 7 % en 2023.

### Forte augmentation des exportations de veaux par rapport à l'an dernier

Le nombre de veaux exportés d'Irlande au cours des neuf premières semaines de cette année a dépassé les 45 000 têtes, selon les derniers chiffres du ministère de l'agriculture (DAFM). Le nombre de veaux exportés a augmenté de 42 %, soit 13 200 têtes, par rapport à la même période de l'année dernière, et de 67 %, soit 18 000 têtes, par rapport à la même période en 2021.

### *L'Irish Farmers' Association* estime que les prix des engrais sont trop élevés en Irlande.

L'IFA estime que les prix des engrais en Europe continuent de baisser beaucoup plus rapidement qu'en Irlande, et cite également des écarts allant jusqu'à 200€/t pour certains produits entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord. Mi-mars, le syndicat estimait que cette situation pourrait coûter aux agriculteurs irlandais jusqu'à 250 M€ cette année si elle perdurait.

### Nouvelles mesures de soutien aux filières bovines allaitante et laitière

Dans le cadre du plan stratégique irlandais de la nouvelle PAC, le ministre de l'Agriculture a annoncé l'ouverture de deux [nouvelles mesures de soutien](#) aux filières allaitantes et bovines : le Programme Efficacité Carbone pour l'élevage allaitant (260 M€) et le programme pour le bien-être de la filière bovine laitière (5 M€).

## Lancement d'un nouveau programme de soutien et de promotion de l'agriculture biologique

La secrétaire d'État au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Mer, Pippa Hackett, a lancé « [Growing Organics](#) », un nouveau programme axé sur le soutien et l'augmentation de la production biologique. Un financement annuel de 150 000 € est accordé par les services du ministère et Teagasc pour les 5 prochaines années pour soutenir le programme. Des fermes de démonstration biologiques ont été sélectionnées dans tout le pays pour illustrer et partager les meilleures pratiques, à la fois pour l'environnement mais aussi pour la rentabilité.

## 3,1 M€ d'euros pour le secteur des pommes de terre

Le ministre de l'agriculture a [annoncé](#) l'ouverture du régime 2023 d'aide à l'investissement pour le secteur des pommes de terre de semence et des pommes de terre coupées (*chipping potato sector*). Le régime d'aide à l'investissement permettra d'améliorer les infrastructures de production, de stockage et de commercialisation en accordant des subventions aux producteurs pour couvrir les coûts d'investissement d'équipements et d'installations spécialisés. Le programme, d'une valeur de 3,1 millions d'euros en 2023, est financé par les fonds alloués à l'Irlande au titre de la réserve pour l'ajustement au Brexit (BAR).

## Réouverture pour 2023 du dispositif d'adaptation de la pêche côtière au contexte post Brexit

Lors d'une réunion avec les pêcheurs le 19 avril, le ministre, Charlie McConalogue, a [annoncé](#) une nouvelle campagne de son dispositif « *Brexit Inshore Fisheries Business Model Adjustment Scheme* » qui prévoit notamment des modèles de formations. Ce programme de soutien, déjà déployé en 2022, a été mis en place pour aider les pêcheurs côtiers à s'adapter aux conséquences du Brexit sur leurs activités et répondait à une recommandation du rapport de la *Seafood Task Force - Navigating Change*. 800 demandes ont été éligibles l'an dernier.

## Les représentants agricoles irlandais saluent la conclusion des discussions entre l'Union européenne et le Royaume-Uni sur le cadre de Windsor.

Le président de l'*Irish Farmers' Association* (IFA) s'est félicité de la conclusion de ce cadre, estimant qu'il allait faciliter les échanges entre l'UE, le Royaume-Uni et l'Irlande du Nord. Pour l'IFA : « il est préférable d'avoir un résultat négocié plutôt que de devoir recourir à des mesures unilatérales [...] Il existe déjà une coopération importante entre les secteurs agricoles du nord et du sud de l'île. Environ un tiers de nos exportations de denrées alimentaires sont encore destinées au Royaume-Uni. Il est donc extrêmement important pour l'agriculture irlandaise de pouvoir compter sur un commerce fondé sur des règles qui préserve l'intégrité du marché unique ».

## PAYS-BAS

Signature d'un pacte d'innovation incluant la thématique de la transition alimentaire et d'un accord de coopération de recherche sur la pêche à l'occasion de la visite du Président Macron aux Pays-Bas les 11 et 12 avril

Le [pacte pour l'innovation et la croissance durable](#) signé par les ministres et les syndicats patronaux a retenu entre autres thèmes celui de la « transition alimentaire » en mettant notamment en avant les innovations autour de la génétique, de la robotique et des données. Il insiste également sur l'importance de diversifier les filières de production de protéines. Le même jour, l'INRAe et l'université de Wageningen ont signé une déclaration commune apportant leur soutien au pacte. Sur la pêche, un [accord de coopération](#) a été également signé entre l'Ifremer et l'université de Wageningen.

**En avril, l'inflation annuelle sur les produits agroalimentaires a atteint 13,3%.**

Selon les dernières données du CBS (*Centraal Bureau voor de Statistiek*), l'inflation était de 5,2% en avril 2023. Les produits alimentaires, les boissons et le tabac, en particulier, sont devenus plus chers, tout comme les prix des produits industriels. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 13,3% en glissement annuel. L'inflation sous-jacente, c'est-à-dire les prix hors produits alimentaires et énergétiques, s'est établie à 6,7 %, comme en février et mars.

Le parti « Mouvement agriculteurs citoyens » (*BoerBurgerBewering* – BBB) sort vainqueur des élections provinciales néerlandaises du 15 mars.

Le BBB, créé en 2019 à la suite des manifestations d'agriculteurs contre la politique de l'azote, est arrivé en tête dans 11 des 12 provinces et devrait, au niveau du Sénat (où il n'avait jusqu'à présent aucun représentant et un seul à la chambre basse) récupérer 17 sièges sur un total de 75 (élections sénatoriales prévues le 30 mai). À la suite des résultats des élections, le principal syndicat agricole, la LTO s'est exprimé pour un « changement de cap » sur la politique de l'azote du gouvernement et des avancées sur l'accord agricole.

**Désignation d'un nouveau Président de la concertation sur le nouvel accord agricole**

Dans un courrier adressé au parlement, le ministre de l'agriculture Piet Adema a annoncé que le précédent président, Wouter de Jong, a décidé début mars de démissionner pour des raisons médicales. C'est Chris Kalden qui reprend la fonction. Chris Kalden a été directeur général de *Staatsbosbeheer* (équivalent de l'ONF) jusqu'en 2013. Il a également occupé plusieurs postes au ministère de l'Agriculture, notamment comme secrétaire général du ministère jusqu'en 2007. Ce changement intervient alors que la conclusion de cet accord agricole, destiné à offrir des perspectives de long terme aux agriculteurs néerlandais pour accompagner la résolution de la crise de l'azote, était attendue pour avril. L'objectif affiché est désormais la conclusion des discussions en mai.

## Un laboratoire néerlandais teste avec succès deux nouveaux vaccins contre la grippe aviaire

Le 17 mars dernier, le gouvernement néerlandais a annoncé que deux vaccins contre la grippe aviaire ont été expérimentés avec succès au par le centre de recherche de Wageningen. Sur 4 vaccins testés, deux ont permis une diminution des symptômes et de la transmission. Avec ces tests positifs en environnement contrôlé, les autorités prévoient de lancer des essais sur le terrain sur plus d'un an afin d'évaluer la durée de l'immunité des oiseaux après la vaccination.

## Le ministre Adema fait le point sur la politique de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Dans un courrier au Parlement, le ministre rappelle l'engagement des Pays-Bas de diminuer, d'ici à 2030, de 50% le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne par rapport à 2015 et souligne les bons résultats déjà obtenus notamment par les consommateurs avec une baisse de 23% observée entre 2015 et 2022. Pour autant, le ministre alerte sur le fait que la vitesse de cette réduction ralentit ces dernières années. Dans son courrier, il présente le rapport de recherche de l'Université de Wageningen sur le programme d'accélération de la réduction du gaspillage alimentaire 2022-2025.

**L'association des pêcheurs néerlandais a transmis ses observations dans le cadre de la consultation britannique sur les aires marines protégées :**

L'Association des pêcheurs néerlandais (*Nederlandse Vissersbond*) précise qu'elle a indiqué à la MMO être prête à se rendre de nouveau à Londres (comme elle l'avait fait en janvier dernier) pour présenter ses propositions qui viseraient notamment à ajuster les délimitations de certaines zones proposées à la fermeture.

## Les syndicats agricoles LTO Nederland et ZLTO confirment leur coopération avec l'Ukraine en signant un protocole d'accord :

LTO Nederland et ZLTO ont signé le 28 février un protocole d'accord avec le gouvernement ukrainien, représenté par son ambassadeur, en vue de soutenir l'Ukraine autant que possible en tant que pays producteur de denrées alimentaires indépendant et d'aider à la reconstruction agricole du pays profondément touché par la guerre actuelle. Dans le protocole d'accord, LTO Nederland, ZLTO et l'Ukraine se sont engagés à coopérer plus étroitement dans le domaine de l'entrepreneuriat agricole. Cela signifie, entre autres, que LTO Nederland et ZLTO utiliseront la plate-forme électronique ukrainienne [Nazovni](#) comme « marché » pour les entrepreneurs néerlandais et ukrainiens pour conclure des contrats. La LTO rapporte que, dans son discours, l'ambassadeur Kononenko a souligné l'énorme potentiel agricole que ses terres offrent aux entrepreneurs agricoles et a invité les agriculteurs et les horticulteurs néerlandais à s'intéresser à l'Ukraine.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)